



Autorisation de prélèvement direct de loyer (PDL)

Nom du locataire : _____
(Veuillez écrire en caractères d'imprimerie)

Tél. (bur) : _____ Tél. (rés.) : _____ Cellulaire : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Je (ci-après désigné "le client") accepte les conditions stipulées aux présentes et autorise Les Immeubles Eugène Tassé et l'institution financière mentionnée aux présentes à faire le prélèvement mensuel nécessaire à l'acquittement de mon loyer (y compris les ajustements nécessaires reflétés sur mon avis de renouvellement annuel).

Institution financière: _____ N° de compte: _____

La présente autorisation demeure en vigueur tant que Les Immeubles E. Tassé n'ont pas reçu d'avis écrit de ma part pour en signifier la résiliation, lequel avis doit donner aux Immeubles E. Tassé un délai raisonnable pour en prendre acte ou jusqu'à ce qu'ils y mettent fin par un avis écrit. Le client accuse réception des conditions de la présente autorisation et autorise les Immeubles E. Tassé à prendre le loyer compter du :

_____ **1er** jour de _____, au montant de _____ \$.

Signature autorisée(s)* : _____

VOUS DEVEZ JOINDRE UN SPÉCIMEN DE CHÈQUE.

*Dans le cas d'un compte conjoint, toutes les personnes autorisées à faire des retraits doivent signer lorsque plus d'une signature est exigée pour l'émission d'un chèque.